



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche**

Paris, le vendredi 17 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion avec les professionnels de la mytiliculture

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a reçu ce jour les professionnels de la mytiliculture, qui font face à un phénomène de mortalité de leur production très préoccupant.

Le gouvernement a pris la pleine mesure de la situation et se tient à leurs côtés pour passer ce cap difficile. C'est pourquoi une première enveloppe de 4 M€ a été annoncée dès le mois de mai pour accompagner les entreprises face à leurs difficultés de trésorerie.

Lors de la réunion d'aujourd'hui, et pour faire face à l'ampleur des difficultés, le Ministre a annoncé que cette enveloppe de soutien public globale serait portée à 6,5 M€ pour 2016. Ces sommes seront mobilisées dans le cadre du FEAMP par le biais de l'ouverture d'une mesure spécifique dédiée aux mortalités conchylicoles (mesure 56-1-f). Dans le cadre de la révision à mi-parcours du FEAMP en 2017, sera examinée la possibilité de porter le montant maximal à hauteur de 8M€.

Les services du ministère, en lien étroit avec la Commission européenne, travaillent à la modification du programme opérationnel français.

Cet accompagnement financier, en complément des mesures existantes pouvant être mobilisées pour l'accompagnement des entreprises en difficultés (redevances domaniales, dispositif d'activité partiel, cotisations sociales, etc.) et du soutien annoncé par les collectivités territoriales, doit permettre de préserver nos entreprises et leurs emplois.

Les professionnels et l'Etat engageront une réflexion sur les mécanismes économiques et financiers à mettre en place pour permettre aux entreprises de mieux faire face, à l'avenir, à ce type de situation.

Enfin, l'identification des causes du phénomène est essentielle. Les instituts scientifiques, et notamment IFREMER, sont pleinement mobilisés sur cette mission prioritaire. La nomination

du coordonateur national sanitaire doit à ce titre permettre de coordonner les efforts de recherche.

Contact presse :

Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie